

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de conseillers votants : 13

Le vingt-quatre Mai deux mil vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie Françoise

Date de convocation du conseil municipal : le 15 Mai 2023

Etaient présents : GAUME Marie-Françoise, Maire, NERON Pascal, Adjoint, GAUDARD Bernard, ALLEGRE Jean-Marc, GUICHERD Cyril, Conseillers Délégués - BASSOT Christine - PROVOST Eric - ROUCHON Dominique - CUISSET Betty - NERON Sylvie - CORNET-MONAT Béatrice

Etaient excusés : MOUILLER Annie qui a donné pouvoir à GAUDARD Bernard
BELOT Jean Luc qui a donné pouvoir à NERON Pascal
LASSAIGNE Sébastien
TRAVARD Patricia

Secrétaire de séance : Madame BASSOT Christine

OBJET : APPROBATION DU DEVIS DE LA SARL BROSSARD FRERE POUR LES SOLS DE LA MAISON D'ASSISTANTE MATERNELLE

Madame le Maire rappelle la délibération du conseil municipal n° 362022 du 22 Septembre 2022 concernant l'attribution des lots du marché public pour la construction d'un bâtiment à usage de maison d'assistantes maternelles pour 6 lots :

- Lot n° 1 Terrassement- maçonnerie-Vrd
- Lot n° 2 Enduit de façade
- Lot n° 3 Menuiseries extérieures aluminium-serrurerie
- Lot n° 4 Electricité- courants faibles- chauffage climatisation-ventilation
- Lot n° 5 Plomberie sanitaire- eau chaude sanitaire
- Lot n° 6 Revêtements de sols Pvc

Pour le lot n° 6, Revêtements de sols Pvc, Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'aucune entreprise n'a déposé d'offre.

Une demande de devis a été effectuée auprès de deux fournisseurs :

- La SARL Brossard Frères de Roanne pour un montant de 6 328.00 € HT
- La SARL Vietti de St Just en Chevalet pour un montant de 6 962.70 € HT

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Madame le Maire, et à l'unanimité de ses membres,

- accepte le devis de la SARL Brossard Frères pour un montant de 6 328.00 € HT soit 7 593.60 € TTC.

- donne pouvoir à Madame le Maire afin de signer toutes les pièces

Au Registre, tous les membres présents ont signé,

Copie conforme au Registre

La secrétaire de séance,

BASSOT Christine



Fait à Villemontais, 24 Mai 2023

Le Maire,

GAUME Marie Françoise

